

CAT & CHRIS

SERVICES ANIMALIERS

*Education canine, Taxi animalier, Visite à domicile, Pension, Promenades,
Vente et Livraison de croquettes, Formation des Maîtres*

La Visite à Domicile

Les Conditions Générales

1/ Un rendez-vous est convenu à votre domicile pour un premier contact permettant de créer un lien de confiance avec vous et votre compagnon.

Le jour du rendez-vous, nous prenons connaissance de toutes les consignes, de l'arrangement pour la remise et la restitution de votre trousseau de clés pour la visite et la garde au domicile.

Nous remplirons ensemble un questionnaire d'informations indispensable pour le bon déroulement de la prestation.

Pour l'accès à votre domicile :

- Vous nous confiez un double de vos clés le jour du rendez-vous et nous vous les restituons à la fin de la prestation.
- Possibilité de remettre les clés à votre gardien d'immeuble averti de nos heures de passage à votre domicile.

2/ Un devis est établi pour la prestation. Il devra être signé après avoir pris connaissance et en avoir accepté le contenu.

3/ La Société ne fait pas crédit, les paiements se font comptant en espèces ou chèque bancaire (50 % vous sera demandé à la signature du devis et 50 % à la restitution de l'animal)

4/ Les promenades sont effectuées en laisse ou longe sauf sous réserve d'accord entre le maître et la Société.

5/ La Société se réserve le droit de **majorer certaines races d'animaux réputées dangereuses**. (Catégorie 2 notamment), y compris les chiens d'attaque ou de défense ainsi que certaines races de chien de taille jugée trop imposante ou à risque.

6/ L'alimentation, la litière, les médicaments restent à la charge des propriétaires.

7/ En cas d'urgence ou de maladie pendant la prestation, La Société s'engage à informer immédiatement le propriétaire et à emmener l'animal chez son vétérinaire si cela devenait urgent.

8/ les frais éventuels occasionnés seront à la charge du propriétaire de l'animal qui s'engage à rembourser la Société sur présentation des justificatifs.

9/ Les soins médicaux et médicaments seront administrés, seulement sous ordonnance validée par le vétérinaire et sous l'entière responsabilité du maître.

Les Garanties / Charte de Qualité : **Confiance, sérieux, rigueur et sécurité**

- Notre priorité est notre engagement à assurer et respecter les conditions réglementées pour le bien être de l'animal de compagnie.
- La confidentialité de l'accès au domicile du client par la remise des clés, de la connaissance d'un code d'accès.
- Discretion sur l'identité du client ou toutes autres informations, l'interdiction de toucher ou d'utiliser tous objets du domicile sauf les besoins pour la prestation.
- Prendre soin du fidèle compagnon pendant l'absence de son maître, repas, sorties, d'hygiène.
- Conduire l'animal chez son vétérinaire en cas d'urgence et signaler toute anomalie constatée au domicile pendant les prestations.

Sarl CAT & CHRIS

Siège social : 684 rte de St Rémy - 13750 Plan d'Orgon

☎ 04.90.73.13.56 - Fax : 04.90.73.18.25 - E-Mail : contact@cat-et-chris.fr

N° de Siret : 503 660 193 00023 Code APE : 9609Z